



Liste de vérification pour l'auto-évaluation:

Participation Significative Des Femmes Et Des Filles Vivant Avec Le VIH

Au plan mondial, les femmes représentent près de la moitié des adultes vivant avec le VIH. Dans la plupart des régions, les femmes et les filles constituent une proportion croissante de la population vivant avec le VIH et les taux d'infection féminine continuent à croître à cause de facteurs biologiques, sociaux, culturels et économiques variés – en particulier en Europe de l'Est, en Asie et en Amérique Latine¹.

C'est pourquoi la participation significative des femmes et des filles vivant avec le VIH à l'élaboration, la conception, la fourniture de programmes et de services de VIH est essentielle pour s'assurer que ceux-ci sont pertinents, accessibles et utilisables pour les femmes et les filles à travers le monde. L'expertise technique et les expériences personnelles des femmes et des filles vivant avec le VIH peuvent aider les organisations à faire en sorte que :

- les réalités vécues par les femmes et les filles séropositives soient reflétées dans les activités de prévention, de soins, de traitement et de soutien ;
- les services s'adaptent et conviennent aux femmes et aux filles (plutôt que ce soit les femmes et les filles qui s'adaptent aux services) et ;
- les programmes portent notamment sur les femmes et les filles vivant déjà avec le VIH.



Le Code identifie deux principes clés pour la participation significative des personnes vivant avec le VIH qui peuvent être poussés plus avant et appliqués au contexte spécifique des femmes et des filles:

- Nous plaignons pour la participation significative des PVVIH et des communautés affectées à tous les aspects de la riposte au VIH.
- Nous suscitons la participation active et significative des PVVIH et des communautés affectées à notre travail

Cette liste de vérification pour l'auto-évaluation vous aidera à évaluer à quel point votre organisation réussit à mettre en œuvre ces principes. Les questions sont conçues comme des points de réflexion/directives vous permettant d'identifier les domaines qui se trouvent déjà à un niveau de « bonne pratique » et les domaines qui ont besoin d'être développés et renforcés.

auteur

Cette liste de vérification a été élaborée par la Communauté internationale des femmes vivant avec le VIH/SIDA (ICW).

¹ Le point sur l'épidémie 2007, ONUSIDA



Liste de vérification pour l'auto-évaluation:

Participation Significative Des Femmes Et Des Filles Vivant Avec Le VIH

Instructions pour l'auto-évaluation

Cette liste de vérification devrait être remplie par un groupe de trois à cinq membres du personnel qui sont impliqués dans le au sein de votre organisation.

Veillez indiquer votre réponse en cochant la case appropriée.

- O Oui, nous faisons ce travail/cette activité
- I Insuffisant, en préparation ou à l'étude
- N Non, nous n'avons pas encore entrepris ce travail/cette activité
- NP Non pertinent pour notre travail

Soyez honnête s'il vous plaît en remplissant cette liste de vérification. Votre score variera probablement d'un module à un autre en fonction de votre domaine d'expertise.

Il n'y a pas de processus formel de notation pour cette évaluation. Nous suggérons plutôt que vous examiniez les questions pour lesquelles vous avez répondu « non » ou « insuffisant » et que vous choisissiez, pour votre organisation, les domaines les plus pertinents qui auraient besoin d'être améliorés à court terme.

Plan d'action

Nous vous incitons à utiliser cet outil pour identifier les domaines que votre organisation a besoin de renforcer en vue d'atteindre un niveau de « bonne pratique », puis à élaborer un bref Plan d'action qui présente des exemples de LA MANIERE DONT vous comptez améliorer votre engagement et votre soutien des femmes et des filles vivant avec le VIH au cours des six prochains mois. Vous pouvez utiliser le modèle du Plan d'action fourni à la fin de ce module ou créer le vôtre.

Quatre questions clés ont été mises en évidence en rouge dans la liste de vérification. Ces questions portent sur des points fondamentaux que vous devez examiner en premier en évaluant le niveau auquel votre organisation assure la participation significative des femmes et des filles vivant avec le VIH. En élaborant votre Plan d'action, gardez ces questions à l'esprit et si vous avez répondu « non » à l'une d'entre elles, ceci pourrait être un bon point de départ pour améliorer vos programmes !

Comment sauvegarder le Plan d'action :

Remplissez le module de l'auto-évaluation et le Plan d'action sous format électronique, sauvegardez le fichier et envoyez-le au Secrétariat du Code par e-mail. Le Secrétariat accordera à toutes les ONG qui soumettent des Plans d'action le statut d'«ONG de mise en oeuvre» et de signataire en bonne et due forme du Code. Après une période de six mois, nous vous demanderons de mesurer vos progrès sur la base de votre Plan d'action.

le Code

Le Code de bonnes pratiques pour les ONG ripostant au VIH/SIDA (Le « Code ») a été créé par une importante coalition d'ONG en vue d'offrir une vision partagée des bonnes pratiques sur la base desquelles les ONG peuvent s'engager et être tenues comptables.

Le Code décrit les principes et les pratiques qui sont éclairés par des preuves et qui sous-tendent les ripostes réussies des ONG au VIH. Il identifie un ensemble de domaines qui sont essentiels aux programmes de VIH et articule des principes fondamentaux qui devraient s'appliquer aux programmes de VIH dans chacun de ces domaines.

Ces principes représentent une référence, en montrant des exemples de bonnes pratiques que les ONG peuvent chercher à atteindre avec le temps.

Pour de plus amples informations sur le Code, veuillez visiter notre site web : www.hivcode.org



Liste de Verification

A

Veiller à ce que le lieu de travail soit un environnement sans risque pour les femmes vivant avec le VIH

Veillez indiquer votre réponse en cochant la case appropriée.

- O** Oui, nous faisons ce travail/cette activité
- I** Insuffisant, en préparation ou à l'étude
- N** Non, nous n'avons pas encore entrepris ce travail/cette activité
- NP** Non pertinent pour notre travail

Les femmes constituent plus de 41 % de la force de travail à l'échelon mondial. Outre leur responsabilité comme soutien de famille, les femmes sont aussi le pivot des familles et des communautés à travers le monde. L'impact de l'épidémie du VIH pèse plus lourdement sur les femmes qui assument l'essentiel des soins lorsque leurs partenaires masculins, les enfants et les parents tombent malades.

Les femmes vivant avec le VIH doivent pouvoir travailler dans un environnement sans risque et favorable, conscient de leurs besoins, répondant à ces besoins et valorisant leurs apports et leurs contributions. Dans leurs efforts pour garantir l'existence d'un soutien institutionnel aux femmes vivant avec le VIH, les organisations devraient veiller à ce que leurs politiques sur le lieu de travail incorporent les questions spécifiques aux femmes et aux filles.

Cette section vous aidera à évaluer à quel point votre organisation a pris en compte les femmes vivant avec le VIH dans le lieu de travail.

O **I** **N** **NP**

1. Votre organisation a-t-elle une stratégie de recrutement des femmes vivant avec le VIH ?

O **I** **N** **NP**

2. Votre organisation dispose-t-elle d'une politique du VIH sur le lieu de travail ?

O **I** **N** **NP**

3. Votre organisation a-t-elle inclus l'emploi et la rétention des femmes vivant avec le VIH dans le cadre de sa politique sur le lieu de travail ?

Par exemple, la politique sur le lieu de travail inclut-elle les points suivants :

O **I** **N** **NP**

- assurer la formation de l'ensemble du personnel en genre et VIH, en incluant le vivre avec le VIH et la participation significative des femmes vivant avec le VIH dans le travail du VIH ?

O **I** **N** **NP**

- préserver la confidentialité des membres du personnel qui vivent avec le VIH ?

O **I** **N** **NP**

- offrir des horaires flexibles, le partage de postes, la garde des enfants, les congés de maternité et les congés pour événements familiaux malheureux ?

O **I** **N** **NP**

- s'assurer que les membres du personnel de sexe féminin vivant avec le VIH et leurs ayants droit ont accès à des soins de santé appropriés (notamment le traitement pour la prévention de la transmission mère-enfant du VIH) ?



Liste de Verification

O I N NP

• soutenir les programmes de stage/d'encadrement pour les femmes vivant avec le VIH ?

O I N NP

• assurer une procédure de traitement des plaintes qui soit confidentielle et efficace ?

O I N NP

• traiter les déséquilibres dans les rapports de force sur le lieu de travail qui exposent les femmes à la menace du harcèlement sexuel ?

O I N NP

4. Votre organisation a-t-elle impliqué des femmes vivant avec le VIH dans l'élaboration des politiques sur le lieu de travail ?

O I N NP

5. La procédure d'orientation de votre organisation pour les nouveaux employés comprend-elle une introduction à la politique sur le lieu de travail et des informations sur la mise en œuvre de cette politique ?

O I N NP

6. Votre organisation a-t-elle veillé à ce que les mesures nécessaires à l'appui de la mise en œuvre de la politique sur le lieu de travail soient financées et durables ?

O I N NP

7. Votre organisation met-elle en œuvre et procède-t-elle au suivi de sa politique sur le lieu de travail ?

**Actions requises pour appuyer la
Section A :**

B

Appuyer le plaidoyer par les réseaux de femmes et de filles vivant avec le VIH

Un des principes d'orientation du Code est la participation significative des PVVIH et des communautés affectées à tous les aspects de la riposte au VIH. Le Code établit que le « exprime précisément le droit à une participation active, volontaire et significative. En mettant l'accent sur le et sur le droit à la participation, nous reconnaissons qu'une participation significative des personnes vivant avec le VIH... joue un rôle important en permettant aux individus et aux communautés de se fonder sur leur expérience vécue pour riposter au VIH ».

Cette section vous aidera à évaluer à quel point votre organisation implique les femmes et les filles vivant avec le VIH ainsi que leurs réseaux dans l'élaboration de politiques et programmes locaux et nationaux liés au VIH.

O I N NP

1. Votre organisation plaide-t-elle pour la participation significative des femmes et des filles vivant avec le VIH ainsi que leurs réseaux au processus décisionnel et à l'élaboration des programmes ?

O I N NP

2. Votre organisation prend-elle des mesures spécifiques pour s'assurer que les femmes vivant avec le VIH sont à même de contribuer au plaidoyer et aux programmes de manière significative et que leurs contributions sont valorisées ?

Par exemple, vous veillez-vous à :

O I N NP

- renforcer la capacité des femmes vivant avec le VIH ?

O I N NP

- fournir un appui au niveau des responsabilités familiales afin que les femmes puissent être impliquées ?

O I N NP

- offrir des espaces sans risque afin que les femmes puissent exprimer leurs préoccupations sans peur d'être jugées ?

O I N NP

- adapter les normes de travail pour qu'elles conviennent aux femmes vivant avec le VIH (par exemple, en modifiant le lieu et les heures de réunion) ?

O I N NP

3. Votre organisation soutient-elle et/ou plaide-t-elle pour que les réseaux impliquent leurs membres dans des processus de consultation avant et après la prise de décisions ?

O I N NP

4. Votre organisation plaide-t-elle pour la mise à disposition de ressources afin de s'assurer que la participation des réseaux est véritablement significative ?

O I N NP

5. Votre organisation plaide-t-elle pour la fourniture de ressources, autant que possible directement aux groupes de soutien plutôt que par l'intermédiaire d'une tierce partie ?



Liste de Verification

O I N NP

6. Votre organisation plaide-t-elle pour la participation des femmes et des filles vivant avec le VIH ainsi que leurs réseaux et groupes de soutien, au suivi et évaluation des politiques et programmes ?

O I N NP

7. Votre organisation assure-t-elle ou plaide-t-elle pour un soutien (financier ou en nature) à vos organisations partenaires en vue de leur permettre de prendre en compte l'impact de leurs propres programmes sur les femmes et les filles vivant avec le VIH ?

**Actions requises pour appuyer la
Section B :**

C

Implication des femmes et des filles vivant avec le VIH dans l'élaboration, le suivi et évaluation des programmes

Cette section vous aidera à examiner à quel point l'élaboration, le suivi et évaluation de programmes dans votre organisation arrivent à prendre en compte les problèmes rencontrés par les femmes et les filles vivant avec le VIH et à quel point vous impliquez les femmes et les filles (ainsi que leurs réseaux) dans ces processus.

1. Votre organisation examine-t-elle la manière dont vos politiques et programmes dans les domaines sectoriels suivants affectent la vie des femmes et des filles vivant avec le VIH :

O I N NP

• les services de prévention, de traitement, de soins (y compris les soins palliatifs) et de soutien pour le VIH ?

O I N NP

• les services de santé sexuelle et reproductive (y compris la prévention de la transmission de la mère à l'enfant) ?

O I N NP

• les services liés à la drogue et à l'alcool ?

O I N NP

• les services de santé générale ?

O I N NP

• violence against women?

O I N NP

• les services de réduction des méfaits ?

O I N NP

• l'épargne et le crédit ?

O I N NP

• water and sanitation?

O I N NP

• l'alimentation et l'agriculture ?

O I N NP

• le secours humanitaire/la riposte en situation d'urgence ?

O I N NP

• l'éducation ?

O I N NP

• la justice économique et le commerce ?

O I N NP

• les infrastructures ?

O I N NP

2. Pour chacun de vos programmes/services, votre organisation a-t-elle pris en compte les questions suivantes :

O I N NP

- l'impact de la stigmatisation et de la discrimination liées au sexe, au VIH et à l'âge sur l'accès aux services ?

O I N NP

- l'impact de la prestation et la conception des services sur la stigmatisation et la discrimination liées au sexe, au VIH et à l'âge ?

O I N NP

- la préservation de la confidentialité du statut sérologique ?

O I N NP

- la violence envers les femmes et les filles ?

O I N NP

- l'accès aux opportunités économiques pour les femmes et les filles ?

O I N NP

- l'inégalité entre les sexes ?

3. Votre organisation prend-elle en compte et traite-t-elle des contraintes susceptibles de limiter l'accès des femmes à vos services ?

O I N NP

4. Votre organisation considère-t-elle les besoins spécifiques des femmes vivant avec le VIH qui sont davantage marginalisées dans la société (les consommatrices de drogues, les professionnelles du sexe, les lesbiennes, les femmes bisexuelles, les prisonnières, les migrantes, les femmes handicapées, les femmes déplacées, les filles, les jeunes femmes et les femmes plus âgées) ainsi que les obstacles rencontrés par ces femmes ?

O I N NP

5. Votre organisation a-t-elle impliqué les femmes vivant avec le VIH (ainsi que leurs réseaux et groupes de soutien, autant que possible) dans l'identification des besoins du projet et dans la conception de stratégies de mise en oeuvre pour tous les programmes/services ?

O I N NP

6. Votre organisation implique-t-elle les femmes vivant avec le VIH dans le suivi et évaluation de l'impact des programmes/services de votre organisation ?

O I N NP

7. Pour les questions 4 et 5, votre organisation a-t-elle accordé suffisamment de temps et de soutien aux femmes vivant avec le VIH pour leur permettre de consulter leurs réseaux afin qu'une grande variété de points de vue soient représentés ?

O I N NP

8. Votre organisation assure-t-elle un appui au renforcement des capacités des réseaux et des groupes de soutien pour les femmes vivant avec le VIH, en fournissant les informations et la formation nécessaires dans les domaines suivants :



Liste de Verification

O I N NP

• le plaidoyer ?

O I N NP

• la recherche ?

O I N NP

• l'analyse des données ?

O I N NP

• le suivi et évaluation ?

O I N NP

• la gestion de projets ?

O I N NP

• la gestion financière ?

O I N NP

• la gouvernance ?

O I N NP

9. Votre organisation reconnaît-elle par une rémunération l'importance des contributions des femmes et des filles vivant avec le VIH aux programmes ?

O I N NP

10. Votre organisation veille-t-elle à ce que les femmes vivant avec le VIH et leurs groupes de soutien soient les bénéficiaires directs du financement des programmes ?

O I N NP

11. Votre organisation fournit-elle des fonds suffisants, en particulier pour impliquer et autonomiser les femmes vivant avec le VIH ainsi que leurs réseaux et groupes de soutien ?

**Actions requises pour appuyer la
Section C :**

D

Travailler avec les filles vivant avec le VIH

Les filles sont encore plus exposées au risque du VIH que les femmes. Par exemple, outre leur vulnérabilité biologique, elles sont moins à même de rejeter les avances sexuelles que les adultes et elles sont plus susceptibles d'être retirées de l'école que les garçons.

Alors même que les inégalités entre les sexes sont généralisées chez les jeunes et les enfants, bien trop souvent, les programmes de VIH et les programmes destinés aux jeunes ne font pas de différence entre les besoins des jeunes femmes/filles et des jeunes hommes/garçons. Cette section vous aidera à examiner à quel point votre organisation prend en compte les problèmes rencontrés par les filles vivant avec le VIH dans ses programmes et ses politiques.

O I N NP

1. Votre organisation soutient-elle l'éducation (formelle et informelle) des filles vivant avec le VIH ?

O I N NP

2. Votre organisation veille-t-elle à ce que l'éducation sur le VIH dans les écoles ne s'attache pas uniquement à la prévention, mais porte également sur les droits et la santé des personnes vivant avec le VIH, notamment les filles et les jeunes femmes ?

O I N NP

3. Votre organisation soutient-elle l'éducation sur la santé sexuelle et reproductive et les droits pour les filles et les garçons vivant avec le VIH ?

O I N NP

4. Votre organisation prend-elle en compte l'impact du fardeau des soins comme obstacle empêchant les filles d'accéder aux programmes et aux politiques et d'en tirer profit ?

O I N NP

5. Votre organisation tient-elle compte de l'impact de la discrimination liée au VIH, à l'âge et au sexe comme obstacle empêchant les filles vivant avec le VIH d'accéder aux programmes et aux politiques et d'en tirer profit ?

O I N NP

6. **Votre organisation tient-elle compte des expériences, des besoins et des préoccupations spécifiques des filles orphelines et vivant avec le VIH dans vos programmes ?**

O I N NP

7. Votre organisation assure-t-elle ou plaide-t-elle pour des services de santé et une éducation amis des jeunes pour les filles et les garçons ?

O I N NP

8. Votre organisation tient-elle compte des problèmes de traitement spécifique que les filles vivant avec le VIH rencontrent comme conséquence de leur physiologie, de leur socialisation et de leur environnement économique et social ?



Liste de Verification

O I N NP

9. Votre organisation prend-elle en compte les façons dont la stigmatisation et la discrimination affectent la vie des filles au niveau du ménage, de la communauté, de l'école et de la société de manière générale ?

Par exemple, leur effet sur l'éducation, le logement, l'emploi, les amis et la famille, les réseaux sociaux, la participation politique, la santé et la capacité d'accéder aux soins de santé ainsi que la vulnérabilité à la violence, notamment la violence sexuelle.

O I N NP

10. Votre organisation appuie-t-elle des programmes d'encadrement pour les filles vivant avec le VIH ?

O I N NP

11. Votre organisation appuie-t-elle la prestation de services de conseil et de soutien confidentiels et dénués de tout jugement pour les filles vivant avec le VIH ?

**Actions requises pour appuyer la
Section D :**



Plan d'action :

Participation Significative Des Femmes Et Des Filles Vivant Avec Le VIH

En remplissant cette liste de vérification pour l'auto-évaluation, vous avez probablement identifié des domaines ayant besoin d'être améliorés et d'autres qui se trouvent déjà à un niveau de « bonne pratique ».

Veuillez remplir le tableau du Plan d'action de la page suivante et fournir des exemples de

la manière dont vous comptez améliorer le travail de votre organisation au cours des six prochains mois, en réfléchissant en premier aux Questions clés présentées ci-dessous. Si vous répondez « non » à l'une ou l'autre de ces questions, il serait important pour vous de commencer ici à améliorer votre travail !

Questions clés

1. Votre organisation a-t-elle inclus l'emploi et la rétention des femmes vivant avec le VIH dans le cadre de sa politique sur le lieu de travail ?
2. Votre organisation plaide-t-elle pour la participation des femmes et des filles vivant avec le VIH ainsi que leurs réseaux et groupes de soutien, au suivi et évaluation des politiques et programmes ?
3. Votre organisation a-t-elle impliqué les femmes vivant avec le VIH (ainsi que leurs réseaux et groupes de soutien, autant que possible) dans l'identification des besoins du projet et dans la conception de stratégies de mise en oeuvre pour tous les programmes/services ?
4. Votre organisation tient-elle compte des expériences, des besoins et des préoccupations spécifiques des filles orphelines et vivant avec le VIH dans vos programmes ?

N'oubliez pas de sauvegarder votre plan d'action rempli et de l'envoyer à **info@hivcode.org** ou **PO Box 372 1211 Genève 19 Suisse**

Nom de l'Organisation	Personne-contact	Adresse e-mail
Signé par		Date



Plan d'action :
**Participation Significative
Des Femmes Et Des Filles
Vivant Avec Le VIH**

Résultats attendus
(Que voulons-nous réaliser ?)

Activités clés
(Qu'avons-nous besoin de faire ?)

Points d'action
(Comment le faisons-nous ?)

Ressources
(De quel type d'appui avons-nous besoin pour le faire?)

Calendrier
(Quand le ferons-nous ?)
